



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du 26 août 2009

- 1^{re} -

- PRÉSENTS :**
- Mme Diane De Courcy, présidente
 - MM. Daniel Duranleau, vice-président
André Gravel
 - Mmes Jocelyne Cyr
Dominique Cousineau
 - MM. Kenneth George
Tomas Arbieto
Jocelyn Pauzé
Jean-Denis Dufort
 - Mme Catherine Harel-Bourdon
 - MM. Christian Giguère
François Vaillancourt
Paul Trottier
 - Mme Louise Mainville
 - MM. Akos Verboczy
Khokon Maniruzzaman
Benoit Dorais
Daniel Bélanger
 - Mmes Marie-José Mastromonaco
Marie-Claude Gagné
 - M. Denis Blier, représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

- ABSENTS :**
- M. Paul Evra
 - Mmes Marie Depelteau-Paquette
Manon Ricard

- Est aussi
absente :**
- M^c France Pedneault, secrétaire générale

**Sont aussi
présents :**

- MM. Gilles Petitclerc, directeur général
Robert Gendron, directeur général adjoint à la pédagogie et
aux ressources informatiques
Mme Lucie Lalande, directrice générale adjointe aux ressources
humaines et aux services corporatifs

Sont invités :

- M. Sylvain Racine, directeur de la vérification interne
Mme Manon Sénécal, directrice du Réseau des établissements
scolaires Sud
MM. Robert Mathieu, directeur du Réseau des établissements
scolaires Ouest
Frédéric Corbeil, directeur du Réseau des établissements
scolaires Est
Maurice Lachance, directeur du Réseau des établissements
scolaires Centre
Benoit Bussière, directeur du Réseau des établissements
scolaires Nord
Richard Payeur, directeur du Réseau des écoles spécialisées
pour EHDAA
Mmes Mary Ann Desjardins, directrice du Réseau des écoles de la
formation professionnelle
Manon Bergeron, directrice du Réseau des centres de la
formation générale des adultes
Camille Gagnon, directrice du Service des communications
M^e Joëlle Landry, directrice du Service des ressources humaines
M. René Morales, directeur des Services corporatifs
Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources
financières
MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles
Jean Ouimet, directeur du Service des ressources
informatiques
Mme Joanne Tremblay, régisseuse à la Direction générale
M^e Sylvie Gallant, analyste à la Direction générale
M. Benoit Couture, technicien en informatique du Service des
ressources informatiques

Le commissaire Kenneth George est absent pendant les discussions des points II et III.

La commissaire Dominique Cousineau est absente pendant les discussions des points de V à VII et d'une partie du point IX.

Mot de la présidente

Dans le cadre de la première séance du Conseil des commissaires de l'année scolaire 2009-2010, Mme De Courcy désire remercier tous les gestionnaires qui sont à préparer la rentrée. Elle remercie plus spécialement M. Benoit Bussière et les membres de son équipe du Réseau des établissements scolaires Nord, Mme Lucie Lalande, directrice générale adjointe ainsi que les membres du personnel des services centraux qui travaillent activement et efficacement au dossier de l'école Saint-Paul-de-la-Croix. Elle se dit très heureuse du déroulement et de la coordination de ce dossier.

I Adoption de l'ordre du jour

Mme Diane De Courcy, présidente du Conseil des commissaires, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

— ajouter l'article suivant :

DG-02-120 Direction générale adjointe aux ressources humaines et services corporatifs – cession en emphytéose – convention d'usage – École des métiers de l'horticulture de Montréal – Jardin botanique

— ajouter l'article suivant à la rubrique « Information » :

A-12-285 Services corporatifs – décision de la Cour supérieure en matière de fermeture d'établissements scolaires – Commission scolaire Marie-Victorin

— remplacer l'article DG-06-59A par l'article DG-06-59B.

Cette proposition de modifications est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2009
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009
- 4- Période réservée au public
- 5- Avis de proposition

- 6- Proposition d'urgence de Mme Diane De Courcy – remplacement de commissaires à certains comités
- 7- Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs – *Association régionale du sport étudiant de Montréal* (ARSEM) – adhésion et financement pour l'année scolaire 2009-2010
- 8- Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs – cession en emphytéose – convention d'usage – École des métiers de l'horticulture de Montréal – Jardin botanique
- 9- Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – Plan *Réussir*
- 10- Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – reconduction du projet particulier de formation en musique (arts-études) à l'école Le Plateau
- 11- Réseau des établissements scolaires Ouest – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – évaluation – année 2008-2009
- 12- Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – évaluation – année 2008-2009
- 13- Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – demande de modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 – création d'un acte d'établissement pour un centre de formation professionnelle autochtone
- 14- Service des ressources humaines – personnel cadre – évaluation – année 2008-2009
- 15- Service des ressources financières – modification de la résolution VI de la séance du Conseil des commissaires du 22 juin 2009 – budget 2009-2010
- 16- Service des ressources financières – projet de services éconergétiques (ESE) – appel de candidatures – appel d'offres 24-259P
- 17- Bureau du directeur général – délégation de pouvoirs – cas d'urgence – Règlement 1999-2, art. 6 par. 3
 - a) CC-M-133 Proposition d'urgence des commissaires du MÉMO – 10^e anniversaire de la CSDM

- b) DG-07-209 Réseau des établissements scolaires Ouest – comité de quartier Côte-des-Neiges – projet d'intervenants communautaires en milieu scolaire - reconduction
- c) DG-07-212 Réseau des établissements scolaires Ouest – personnel de direction d'établissement – postes de direction et de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- d) DG-08-213 Réseau des établissements scolaires Sud – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010
- e) DG-09-198 Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction – évaluation – année 2008-2009
- f) DG-09-199 Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination temporaire – année 2009-2010
- g) DG-09-201 Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- h) DG-11-204 Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination temporaire – année 2009-2010
- i) DG-11-205 Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010
- j) DG-11-206 Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010
- k) DG-13-213 Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

- l) DG-13-214 Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination temporaire – année 2009-2010
- m) DG-15-177 Réseau des écoles spécialisées pour EHDAA – personnel de direction d'établissement – poste temporairement vacant de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- n) DG-16-316 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- o) DG-16-317 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- p) DG-17-162 Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010
- q) A-29-1155 Service des ressources humaines – concours d'admissibilité à une fonction de direction adjointe d'établissement scolaire – liste d'admissibilité
- r) A-29-1161 Service des ressources humaines – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010
- s) A-29-1163 Service des ressources humaines – personnel de direction d'établissement – postes de direction adjointe – nominations – année 2009-2010
- t) A-29-1166 Service des ressources humaines – personnel de l'adaptation scolaire – plan de l'effectif – année 2009-2010
- u) A-34-1667 Secrétariat général – demande de révision de décision – élève J. R. – recommandations du comité

18- Information :

- a) INF-559 Conseil supérieur de l'éducation – nomination de Mme Manon Bergeron
- b) INF-560 Taxe scolaire – résolutions de la Commission scolaire de Montréal, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, de la Commissions scolaire anglaise de Montréal et de la Commission scolaire Lester B. Pearson
- c) A-12-285 Services corporatifs – décision de la Cour supérieure en matière de fermeture d'établissements scolaires – Commission scolaire Marie-Victorin

19- Période réservée aux commissaires

20- Autres sujets

II Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2009

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme De Courcy, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2009, étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme De Courcy, présidente, est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 17 juin 2009.

III Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme De Courcy, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2009, étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme De Courcy, présidente, est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 22 juin 2009.

IV Période réservée au public

Au cours de la période réservée au public, les commentaires suivants ont été faits.

- a) Complexe William-Hingston – entente avec l'arrondissement – locataires

M. Denis Giraldeau, représentant du Comité d'action de Parc-Extension, explique que ce comité est actuellement hébergé au Complexe William-Hingston. Il se dit inquiet de l'absence d'information de la part de l'arrondissement quant à l'entente intervenue avec la CSDM pour ce qui est de l'hébergement des locataires. Il souhaite la mise en œuvre d'un plan d'information dans ce dossier.

Mme De Courcy répond qu'il est légitime pour les organismes locataires de connaître l'endroit (à l'intérieur du complexe William-Hingston) où ils seront déplacés et se dit étonnée qu'ils ne soient pas au courant de l'entente intervenue entre la CSDM et l'arrondissement à cet effet. La présidente ajoute que la CSDM va s'assurer, avec la collaboration de l'arrondissement, que les organismes locataires soient informés à propos de cette entente.

Mme De Courcy invite ensuite M. Giraldeau à se retirer avec M. René Morales, directeur des Services corporatifs, pour discuter de la situation. Elle invite également la commissaire du quartier, Mme Dominique Cousineau, à se joindre à eux.

V Avis de proposition

Aucun avis de proposition n'est soumis par les commissaires.

VI Proposition d'urgence de la présidente Diane De Courcy – affectation des commissaires

CONSIDÉRANT que, par la résolution VIII de la séance spéciale du Conseil des commissaires tenue le 14 novembre 2007, les commissaires

Marie-José Mastromonaco, Catherine Harel-Bourdon et Daniel Bélanger ont été nommés membres du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que, par la résolution IX de la séance spéciale du Conseil des commissaires tenue le 14 novembre 2007, la commissaire Marie-José Mastromonaco a été nommée pour agir à titre de représentante de la CSDM au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM);

CONSIDÉRANT que, par la résolution XII de la séance spéciale du Conseil des commissaires tenue le 14 novembre 2007, la rémunération des commissaires a été fixée;

CONSIDÉRANT que les commissaires Marie-José Mastromonaco et Daniel Bélanger n'auront plus la disponibilité requise pour assumer leurs fonctions au comité exécutif et au CGTSIM à compter du 27 août 2009 en raison du fait qu'ils se sont portés candidats aux élections municipales;

CONSIDÉRANT que la commissaire Catherine Harel-Bourdon sera en congé de maternité sous peu;

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer un comité de vérification;

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER les commissaires Daniel Duranleau, Jocelyn Pauzé et Akos Verboczy pour siéger au comité exécutif de la CSDM, à compter du 27 août 2009, en remplacement des commissaires Catherine Harel-Bourdon, Marie-José Mastromonaco et Daniel Bélanger;
- 2° de DÉSIGNER la commissaire Jocelyne Cyr à titre de représentante de la CSDM au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal à compter du 27 août 2009, en remplacement de la commissaire Marie-José Mastromonaco;
- 3° de NOMMER les commissaires André Gravel, Marie Depelteau-Paquette et Khokon Maniruzzaman comme membres du Comité de vérification;
- 4° de NOMMER le commissaire Daniel Duranleau au poste de président du groupe de travail sur la répartition juste et équitable des ressources humaines, matérielles et financières;
- 5° de DEMANDER à la secrétaire générale de voir à la révision de la rémunération des commissaires visés en conformité avec la résolution XII du Conseil des commissaires du 14 novembre 2007.

VII Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs – Association régionale du sport étudiant de Montréal (ARSEM) – adhésion et financement pour l'année scolaire 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-02-119 en date du 9 juillet 2009 de
Mme France Dufour concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le renouvellement annuel de financement de l'ARSEM depuis l'année scolaire 2000-2001;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de financement de l'ARSEM pour l'année scolaire 2009-2010;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER le renouvellement de l'adhésion de la Commission scolaire de Montréal à l'*Association régionale du sport étudiant Montréal (ARSEM)* à titre de membre collectif pour l'année scolaire 2009-2010;
- 2° de FINANCER les frais d'affiliation, la cotisation et les coûts d'organisation du championnat d'athlétisme pour l'année 2009-2010 en puisant la somme de 58 332 \$ prévue à cette fin à l'indice 840-949-1-23225-530 du Réseau Est.

VIII Direction générale adjointe aux ressources humaines et aux services corporatifs – cession en emphytéose – convention d'usage – École des métiers de l'horticulture de Montréal – Jardin botanique

Document déposé : Rapport DG-02-120 en date du 18 août 2009 de
M^e Francine Daunais concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la CSDM et l'École des métiers de l'horticulture de Montréal à favoriser le développement de la formation dans le secteur de l'horticulture en collaboration avec le *Jardin botanique de Montréal* par l'implantation d'une école sur le terrain du Jardin botanique;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER la signature du projet de cession en emphytéose et du projet de convention d'usage joints au présent rapport et de tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

IX

Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques :
Plan *Réussir*

Document déposé : Rapport DG-06-59B en date du 25 août 2009 de
Mmes Mance Brisebois et Josée Crépeau concernant le sujet
en référence

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal de mobiliser toutes les ressources de la CSDM et de la communauté montréalaise pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires de l'ensemble des élèves;

CONSIDÉRANT qu'un plan de déploiement du plan *Réussir* impliquera tous les membres de la communauté éducative dans leurs rôles respectifs;

CONSIDÉRANT l'engagement du Conseil des commissaires à soutenir les établissements, les réseaux et les services pour l'atteinte des cibles institutionnelles dans un horizon de cinq ans;

CONSIDÉRANT la nécessité d'agir de manière concertée;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation entreprise en 2006 à la CSDM;

CONSIDÉRANT que les consultations ont permis de recueillir l'avis de près de 10 000 personnes : membres du personnel, élèves, parents et partenaires sur le sujet de la réussite des élèves et sur la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que les rencontres de la Direction générale avec les directions d'établissement ont permis de construire un projet collectif institutionnel;

CONSIDÉRANT que le plan *Réussir* présente la vision institutionnelle pédagogique;

CONSIDÉRANT que les orientations, les objectifs et les moyens d'action en vue d'atteindre les cibles institutionnelles du plan *Réussir* le sont pour tous les ordres d'enseignement et tout au long du parcours scolaire des élèves;

CONSIDÉRANT que les objectifs et les moyens d'action inscrits au plan *Réussir* ont une portée institutionnelle et devront se refléter dans les plans de réussite des établissements;

CONSIDÉRANT l'autonomie professionnelle des enseignants;

CONSIDÉRANT que les moyens proposés constituent des leviers pour soutenir les actions pédagogiques auprès des élèves;

CONSIDÉRANT que les cibles institutionnelles indiquent des indices de performance;

CONSIDÉRANT que des cibles institutionnelles sont fixées pour les deux axes d'intervention que sont la réussite des élèves et la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que des cibles institutionnelles sont fixées pour tous les ordres d'enseignement;

CONSIDÉRANT que les établissements se fixeront des cibles locales pour l'atteinte des cibles institutionnelles;

CONSIDÉRANT qu'un plan de soutien sera proposé aux établissements pour l'élaboration de leur plan de réussite et de leurs cibles locales;

CONSIDÉRANT que le processus de régulation permettra de suivre régulièrement l'évolution vers l'atteinte des cibles institutionnelles;

Il est proposé :

- 1° d'ADOPTER le plan *Réussir*;
- 2° d'ADOPTER les cibles institutionnelles;
- 3° de MANDATER la Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques pour diriger la mise en œuvre et l'évaluation du plan *Réussir* ainsi que le travail en vue de l'atteinte des cibles institutionnelles;
- 4° de PRÉVOIR le dépôt d'un rapport d'étape au comité exécutif et au Conseil des commissaires deux fois par année.

La présidente Mme Diane De Courcy, propose la modification suivante :

- Ajouter à la fin des paragraphes du préambule débutant par « considérant » le paragraphe suivant :

« CONSIDÉRANT l'imputabilité de chacun des intervenants; »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

La proposition principale, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal de mobiliser toutes les ressources de la CSDM et de la communauté montréalaise pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires de l'ensemble des élèves;

CONSIDÉRANT qu'un plan de déploiement du plan *Réussir* impliquera tous les membres de la communauté éducative dans leurs rôles respectifs;

CONSIDÉRANT l'engagement du Conseil des commissaires à soutenir les établissements, les réseaux et les services pour l'atteinte des cibles institutionnelles dans un horizon de cinq ans;

CONSIDÉRANT la nécessité d'agir de manière concertée;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation entreprise en 2006 à la CSDM;

CONSIDÉRANT que les consultations ont permis de recueillir l'avis de près de 10 000 personnes : membres du personnel, élèves, parents et partenaires sur le sujet de la réussite des élèves et sur la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que les rencontres de la Direction générale avec les directions d'établissement ont permis de construire un projet collectif institutionnel;

CONSIDÉRANT que le plan *Réussir* présente la vision institutionnelle pédagogique;

CONSIDÉRANT que les orientations, les objectifs et les moyens d'action en vue d'atteindre les cibles institutionnelles du plan *Réussir* le sont pour tous les ordres d'enseignement et tout au long du parcours scolaire des élèves;

CONSIDÉRANT que les objectifs et les moyens d'action inscrits au plan *Réussir* ont une portée institutionnelle et devront se refléter dans les plans de réussite des établissements;

CONSIDÉRANT l'autonomie professionnelle des enseignants;

CONSIDÉRANT que les moyens proposés constituent des leviers pour soutenir les actions pédagogiques auprès des élèves;

CONSIDÉRANT que les cibles institutionnelles indiquent des indices de performance;

CONSIDÉRANT que des cibles institutionnelles sont fixées pour les deux axes d'intervention que sont la réussite des élèves et la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que des cibles institutionnelles sont fixées pour tous les ordres d'enseignement;

CONSIDÉRANT que les établissements se fixeront des cibles locales pour l'atteinte des cibles institutionnelles;

CONSIDÉRANT qu'un plan de soutien sera proposé aux établissements pour l'élaboration de leur plan de réussite et de leurs cibles locales;

CONSIDÉRANT que le processus de régulation permettra de suivre régulièrement l'évolution vers l'atteinte des cibles institutionnelles;

CONSIDÉRANT l'imputabilité de chacun des intervenants;

Il donc **RÉSOLU** :

- 1° d'ADOPTER le plan *Réussir*;
- 2° d'ADOPTER les cibles institutionnelles;
- 3° de MANDATER la Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques pour diriger la mise en œuvre et l'évaluation du plan *Réussir* ainsi que le travail en vue de l'atteinte des cibles institutionnelles;
- 4° de PRÉVOIR le dépôt d'un rapport d'étape au comité exécutif et au Conseil des commissaires deux fois par année.

X

Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques,
reconduction du projet particulier de formation en musique (arts-études) à l'école
Le Plateau

Document déposé : Rapport DG-06-65 en date du 9 juin 2009 de
M. Michel Dalicieux concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la reconnaissance et l'approbation du programme particulier de formation en arts de l'école primaire Le Plateau prennent fin en juin 2009;

CONSIDÉRANT que les encadrements ministériels régissant l'élaboration de programmes locaux liés aux projets particuliers de formation en arts ont été mis à jour en 2009;

CONSIDÉRANT que le programme de « musique arts-étude » de l'école primaire Le Plateau répond à ces encadrements ministériels;

CONSIDÉRANT que le projet particulier de formation en arts présenté par l'école primaire Le Plateau est bien implanté dans le milieu et a fait l'objet d'une révision conformément aux nouveaux encadrements ministériels et aux exigences du *Programme de formation de l'école québécoise*;

CONSIDÉRANT que ce projet a été approuvé par le conseil d'établissement de l'école;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCEPTER le projet particulier de formation « musique arts-études » de l'école primaire Le Plateau tel qu'il est présenté;
- 2° de l'ACHEMINER au *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* aux fins d'approbation par la ministre;
- 3° de MANDATER la Direction générale pour signer les documents requis.

XI Réseau des établissements scolaires Ouest – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – évaluation – année 2008-2009

Document déposé : Rapport DG-07-211 en date du 30 juin 2009 de M. Robert Mathieu concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT les motifs invoqués au rapport d'évaluation fourni par le supérieur immédiat;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER le choix de M. Jean-Jacques Ghabro, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de directeur adjoint à l'école La Voie.

XII Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – évaluation – année 2008-2009

Document déposé : Rapport DG-13-212 en date du 22 juin 2009 de M. Benoit Bussière concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel de direction d'établissement ;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel de direction d'établissement ;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive faite par le supérieur immédiat de cette personne soumise à une période de probation ;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER le choix de M. Patrice Fournier, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de directeur adjoint à l'école Saint-Simon-Apôtre.

XIII Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – demande de modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 – création d'un acte d'établissement pour un centre de formation professionnelle autochtone

Document déposé : Rapport DG-16-319 en date du 6 juillet 2009 de Mme Carole Déziel concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal s'est engagée à superviser la mise sur pied d'une école virtuelle autochtone dans le secteur de la construction et des métiers connexes;

CONSIDÉRANT que la direction et le personnel de cette école doivent être logés dans des locaux de la CSDM, à l'adresse du 5205, rue Parthenais à Montréal et que par conséquent, il faut, pour ce faire, un acte d'établissement prévu au plan triennal des immeubles;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de modifier le Plan de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 adopté par le Conseil des commissaires afin d'y inclure l'école virtuelle autochtone dans le secteur de la construction.
- 2° de demander qu'un acte d'établissement soit créé pour cette école virtuelle autochtone dans le secteur de la construction.

XIV Service des ressources humaines – personnel cadre – évaluation – année 2008-2009

Document déposé : Rapport A-29-1149 en date du 5 juin 2009 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la probation d'un membre du personnel cadre;

CONSIDÉRANT que la confirmation d'un employé cadre dans son poste est subordonnée à la réussite d'une période de probation;

CONSIDÉRANT la recommandation de la supérieure immédiate de la personne concernée;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER dans son poste Mme Marie-Christine Hébert, directrice adjointe au Service des ressources humaines, qui a réussi sa période de probation.

XV Service des ressources financières – modification de la résolution VI de la séance du Conseil des commissaires du 22 juin 2009 – budget 2009-2010

Document déposé : Rapport A-31-1587 en date du 13 juillet 2009 de Mme Geneviève Gauthier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'utilisation de l'appropriation de 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2008 n'avait pas été spécifiée dans le rapport A-31-1552 présenté à la séance du Conseil des commissaires du 22 juin 2009;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de MODIFIER la résolution pour l'adoption du budget de l'année scolaire 2009-2010 présentée à la séance du Conseil des commissaires du 22 juin 2009, en précisant le fait que le 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2008 servira à maintenir l'ensemble des services offerts aux élèves et plus particulièrement à combler le manque à gagner en provenance du *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* pour les besoins des milieux défavorisés de la Commission scolaire de Montréal.

XVI Service des ressources financières – projet de services éconergétiques (ESE) – appel de candidatures – appel d'offres 24-259P

Document déposé : Rapport A-31-1592 en date du 10 août 2009 de M. Roger Lalonde concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la stratégie énergétique ainsi que le plan d'action 2009-2010 adoptés par la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT la volonté de mettre en œuvre la réalisation des projets majeurs ciblés en efficacité énergétique prévus à la phase I du plan d'action;

CONSIDÉRANT que les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats des travaux de construction des organismes publics* prévoient les mécanismes régissant les contrats visant à procurer des économies découlant de l'amélioration du rendement énergétique;

CONSIDÉRANT que les documents d'appel d'offres ont été réalisés en conformité avec la réglementation applicable;

CONSIDÉRANT que l'évaluation a été réalisée conformément aux critères énoncés au document d'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de retenir les firmes *Ecosystem, Energere* et *Société de Contrôles Johnson S.E.C.* qui ont obtenu les plus hauts pointages au terme de l'étape de présélection et d'inviter ces entreprises à soumettre une proposition complète et détaillée de services éconergétiques.

XVII

Bureau du directeur général – délégation de pouvoirs – cas d'urgence – Règlement 1999-2, art. 6 par. 3

CONSIDÉRANT que, par le *Règlement R1999-2*, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la CSDM certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2*, qui prévoit que le directeur général peut « *exercer, en cas d'urgence ou de circonstance exceptionnelle, tout pouvoir et prendre toute décision que l'intérêt de la Commission requiert et en faire rapport le plus tôt possible au Conseil des commissaires ou au comité exécutif, selon le cas* »;

CONSIDÉRANT l'absence de séances ordinaires du Conseil des commissaires entre le 17 juin et le 26 août 2009;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décision;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECEVOIR les rapports de décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2*, concernant la délégation de pouvoirs au directeur général :

- a) Proposition d'urgence des commissaires du MÉMO – 10^e anniversaire de la CSDM

- 1° de LANCER, en 2009-2010, une exposition permanente sur l'histoire de la CSDM;

2° de NOMMER, en 2009-2010, un endroit ou une salle de la CSDM du nom d'une personne ayant marqué l'histoire de la CSDM.

b) Réseau des établissements scolaires Ouest – comité de quartier Côte-des-Neiges – projet d'intervenants communautaires en milieu scolaire – reconduction

Document déposé : Rapport DG-07-209 en date du 15 juin 2009 de M. Robert Mathieu concernant le sujet en référence

1° d'AUTORISER l'attribution d'un contrat de 219 114 \$ par la CSDM à l'organisme *Carrefour Jeunesse-Emploi Côte-des-Neiges*, dans le cadre de la poursuite du programme d'intervenants communautaires scolaires pour les écoles du quartier *Côte-des-Neiges*, en dérogation à la *Politique d'acquisition de biens et de services* P2006-1.

c) Réseau des établissements scolaires Ouest – personnel de direction d'établissement – postes de direction et de direction adjointe – nominations – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-07-212 en date du 3 juillet 2009 de M. Robert Mathieu concernant le sujet en référence

1° de NOMMER Mme Jocelyne Brunet au poste de directrice à l'école Notre-Dame-des-Neiges et Maîtrise des petits chanteurs du Mont-Royal, à compter du 6 juillet 2009;

2° de NOMMER Mme Marie-Josée Normandin au poste de directrice à l'école Marc-Favreau à compter du 6 juillet 2009;

3° de SOUMETTRE Mme Marie-Josée Normandin à une période de probation d'une année;

4° de NOMMER Mme Mireille Gauthier au poste de directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Grâce, Notre-Dame-de-Grâce Annexe et Étoile filante à compter du 6 juillet 2009;

5° de SOUMETTRE Mme Mireille Gauthier à une période de probation d'une année;

6° de NOMMER temporairement Mme Kim Marleau au poste de directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Grâce, Notre-Dame-de-Grâce Annexe et Étoile filante à compter du 6 juillet 2009.

d) Réseau des établissements scolaires Sud – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-08-213 en date du 6 juillet 2009 de Mme Manon Sénécal concernant le sujet en référence

1° de NOMMER temporairement Mme Linda Labrie au poste de directrice à l'école Champlain et ce, du 17 août 2009 au 30 juin 2010.

e) Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – postes de direction – évaluations – année 2008-2009

Document déposé : Rapport DG-09-198 en date du 15 juin 2009 de M. Maurice Lachance concernant le sujet en référence

1° de CONFIRMER le choix fait pour des postes de direction d'établissement scolaire, les personnes ci-après mentionnées ayant favorablement réussi leur période de probation :

- Mme Christine Benoit, directrice à l'école Madeleine-de-Verchères;
- Mme Hélène Éthier, directrice à l'école Rose-des-Vents;
- Mme Catherine Roger, directrice à l'école Marie-Rollet.

f) Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination temporaire – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-09-199 en date du 29 juin 2009 de M. Maurice Lachance concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER, temporairement, M. Louis Bienvenue au poste de directeur à l'école secondaire Lucien-Pagé, du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.

g) Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-09-201 en date du 7 juillet 2009 de M. Maurice Lachance concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER Mme Élisabeth Noury au poste de directrice adjointe à l'école primaire Saint-Ambroise à partir du 9 juillet 2009;
- 2° de SOUMETTRE Mme Noury à une période de probation d'une durée de six mois.

h) Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination temporaire – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-11-204 en date du 19 juin 2009 de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER, temporairement, M. Stéphane Lamothe au poste de directeur à l'école secondaire Le Vitrail, à compter du 1^{er} juillet 2009.

i) Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-11-205 en date du 23 juin 2009 de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

1° de NOMMER Mme Hélène Désilets au poste de directrice à l'école Philippe-Labarre à compter du 1^{er} juillet 2009.

j) Réseau des établissements scolaires Est – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-11-206 en date du 25 juin 2009 de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

1° de NOMMER M. Patrick Laplante au poste de directeur à l'école Saint-Clément à partir du 1^{er} juillet 2009;

2° de SOUMETTRE M. Laplante à une période de probation d'une année.

k) Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-13-213 en date du 25 juin 2009 de M. Benoit Bussière concernant le sujet en référence

1° de NOMMER Mme Johanne Provost au poste de directrice à l'école Sainte-Lucie, à compter du 1^{er} juillet 2009.

l) Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination temporaire – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-13-214 en date du 7 juillet 2009 de M. Benoit Bussière concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER temporairement M. Jean Manes au poste de directeur adjoint à l'école secondaire Marie-Anne à compter du 17 août 2009.

m) Réseau des écoles spécialisées pour EHDAA – personnel de direction d'établissement – poste temporairement vacant de direction adjointe – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-15-177 en date du 3 juillet 2009 de M. Richard Payeur concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER temporairement M. Pascal Gallant au poste de directeur adjoint de l'école secondaire de La Lancée et de l'annexe Accès Est à compter du 3 juillet 2009 pour une période indéterminée.

n) Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-16-316 en date du 29 juin 2009 de Mme Micheline Marcoux concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER Mme Francine Pelletier au poste de directrice adjointe de soir à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal (EMFM) et annexes, à compter du 3 août 2009;
- 2° de SOUMETTRE cette nomination à une période de probation, conformément à la *Politique de dotation des postes de direction d'établissement scolaire* (P2002-3).

o) Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – postes de direction adjointe – nominations – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-16-317 en date du 9 juillet 2009 de M. Samir Mehdi concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER temporairement Mme Solange Champagne au poste de directrice adjointe à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal et annexes (EMFM), à compter du 17 août 2009;
- 2° de NOMMER temporairement Mme Manon Moreau au poste de directrice adjointe de soir à l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM), à compter du 10 août 2009;
- 3° de NOMMER Mme Nathalie Labelle au poste de directrice adjointe de soir à l'École des métiers de l'informatique, de l'administration et du commerce de Montréal (EMICA), à compter du 17 août 2009.

p) Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d'établissement – poste de direction adjointe – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport DG-17-162 en date du 9 juillet 2009 de Mme Francine Fleury concernant le sujet en référence

- 1° de NOMMER M. Alain Denis au poste de directeur adjoint au centre Pauline-Julien à compter du 13 juillet 2009;
- 2° de SOUMETTRE le candidat à une période de probation conformément à la *Politique de dotation des postes de directions d'établissement scolaire* (P2002-3).

q) Service des ressources humaines – concours d'admissibilité à une fonction de direction adjointe d'établissement scolaire

Document déposé : Rapport A-29-1155 en date du 5 juillet 2009 de Mme Sondes Khémiri concernant le sujet en référence

- 1° d'ADOPTER la liste des personnes répondant aux critères d'admissibilité à des postes de direction adjointe pour une période de trois ans. Ces personnes sont énumérées par ordre alphabétique :

<u>NOM</u>	<u>LIEU DE TRAVAIL</u>
April-Arcand, Emannelle	École Saint-Louis
Beauchamp, Chantal	École Victor-Doré
Beaulac, Nathalie	École Saint-Louis-de-Gonzague
Bolduc, Martine	École Notre-Dame-du-Foyer
Boucher, Marie-Claude	École Sainte-Bernadette-Soubirous
Branchaud, François	École Saint-Enfant-Jésus
Champagne, Solange	EMICA
Cloutier, Annick	École des Nations
Denis, Alain	Centre Marie-Médiatrice
Desroches, Ginette	Prêt de Service - École Montréalaise
Gallant, Pascal	École des métiers du Sud-Ouest de Montréal
Giroux, Diane	École Marc-Laflamme
Laberge, Bruno	Académie Dunton
Manes, Jean	École Armand-Lavergne
Martin, Caroline	École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Mauzerolle, Marc-Antoine	École Laurier
Moreau, Manon	École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Rougeau, Josée	École Saint-Isaac-Jogues
Roy, Martin	Candidat externe
Tremblay, Mario	École internationale de Montréal
Watters, Denis	Candidat externe

- r) Service des ressources humaines – personnel de direction d'établissement – poste de direction – nomination – année 2009-2010

Document déposé : Rapport A-29-1161 en date du 29 juin 2009 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° de NOMMER Mme Josée Péthel au poste de directrice à l'école Saint-François-Solano du Réseau des établissements scolaires Centre à compter du 1^{er} juillet 2009.

s) Service des ressources humaines – personnel de direction d'établissement – postes de direction adjointe – nominations – année 2009-2010

Document déposé : Rapport A-29-1163 en date du 30 juin 2009 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° de NOMMER temporairement Mme Chantal Galarneau au poste de directrice à l'école Père-Marquette du Réseau des établissements scolaires Centre à compter du 1^{er} juillet 2009;

2° de NOMMER temporairement Mme Johanne Marcoux au poste de directrice à l'école Sophie-Barat du Réseau des établissements scolaires Nord à compter du 1^{er} juillet 2009;

3° de PROLONGER temporairement M. Gérard Jeune au poste de directeur à l'école Louis-Joseph-Papineau du Réseau des établissements scolaires Nord à compter du 1^{er} juillet 2009;

4° de PROLONGER temporairement M. Martin Lewis au poste de directeur à l'Académie De Roberval du Réseau des établissements scolaires Centre à compter du 1^{er} juillet 2009;

5° de PROLONGER temporairement Mme Sophie Latreille au poste de directrice à l'école Saint-Louis du Réseau des établissements scolaires Sud à compter du 1^{er} juillet 2009;

6° de PROLONGER temporairement Mme Danielle Charland au poste de directrice à l'école Paul-Bruchési du Réseau des établissements scolaires Sud à compter du 1^{er} juillet 2009;

7° de NOMMER temporairement M. Jaziel Pétrone au poste de directeur adjoint à l'école Lucien-Pagé du Réseau des établissements scolaires Centre à compter du 1^{er} juillet 2009;

t) Service des ressources humaines – personnel de l'adaptation scolaire – plan de l'effectif – année 2009-2010

Document déposé : Rapport A-29-1166 en date du 10 juillet 2009 de Mmes Francine Boisjoly, Pascale Marseille, Chantal Gignac et Chantal Desjardins concernant le sujet en référence

1° d'ACCEPTER le plan de l'effectif 2009-2010 du personnel de soutien travaillant dans le secteur de l'adaptation scolaire tel que déposé;

2° d'AUTORISER le Bureau des services au personnel non enseignant à procéder à la mise en application du processus de sécurité d'emploi prévu à la convention collective.

u) Secrétariat général – demande de révision de décision – élève J. R. – recommandations du comité

Document déposé : Rapport A-34-1667 en date du 7 juillet 2009 de M^e France Pedneault concernant le sujet en référence

1° de NE PAS MAINTENIR la décision de la direction de l'école Fernand-Seguin et de la direction du Réseau des établissements scolaires Nord et de PERMETTRE la scolarisation de l'élève à l'école Fernand-Seguin pour l'année 2009-2010 aux conditions énoncées dans le rapport.

XVIII Information

a) INF-559 Conseil supérieur de l'éducation – nomination de Mme Manon Bergeron

- b) INF-560 Taxe scolaire – résolutions de la Commission scolaire de Montréal, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, de la Commissions scolaire anglaise de Montréal et de la Commission scolaire Lester B. Pearson
- c) A-12-285 Services corporatifs – décision de la Cour supérieure en matière de fermeture d'établissements scolaires – Commission scolaire Marie-Victorin

XIX

Période réservée aux commissaires

- a) Plan *Réussir*

En lien avec la résolution IX du présent procès-verbal, le directeur général adjoint à la pédagogie et aux ressources informatiques, M. Robert Gendron, rappelle que, dans le cadre du plan *Réussir*, la CSDM fait preuve d'audace dans l'élaboration d'un tel plan et dans sa mise en œuvre. Il s'agit d'un document très mobilisateur, puisque tous y ont contribué. Il rappelle que plus de 10 000 personnes ont participé aux consultations. Ce plan constituera donc un moteur qui permettra à la CSDM de faire réussir les élèves.

Par la suite, de nombreux commissaires formulent des commentaires et livrent des témoignages quant au plan *Réussir*. Ils mentionnent notamment que le plan est très rassembleur, compte tenu du fait que tous y ont travaillé. Le plan permettra à tous de regarder dans la même direction. Les commissaires soulignent le travail remarquable en ce qui concerne l'élaboration des cibles. Le suivi sera grandement facilité pour assurer la réussite des élèves. Par ailleurs, le fait que toute la communauté sera appelée à collaborer pour assurer la réussite est souligné. De plus, l'importance de la réussite en français est signalée à plusieurs occasions. Les commissaires félicitent toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce plan, plus particulièrement M. Robert Gendron ainsi que Mmes Josée Crépeau et Mance Brisebois.

Les commissaires mentionnent que le plan permettra non seulement de soutenir les élèves, mais également leurs parents. Il impliquera toute la communauté éducative et deviendra un outil pour la communauté locale.

Pour sa part, M. Gilles Petitclerc, directeur général, parle de la grande fierté que la CSDM peut avoir de ce plan. Il souligne également l'engagement que la CSDM prend auprès de ses élèves et de la population montréalaise. Il rappelle que l'adoption de ce plan constitue un grand moment. Il insiste sur le fait que le plan est le point de départ qui rallie les acteurs de la CSDM et qui permettra également de s'adjoindre des partenaires pour la réussite des élèves. Il conclut en mentionnant que derrière le plan *Réussir* se trouve la reconnaissance que les élèves peuvent réussir.

La présidente, Diane De Courcy, conclut en mentionnant que le plan *Réussir* est un outil rassembleur qui donnera du souffle à la CSDM. Elle invite également les partenaires syndicaux à être des nôtres pour faire réussir les élèves, car leur collaboration est nécessaire pour que le plan *Réussir* prenne force. Elle remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'adoption de ce plan.

- b) Échanges culturels de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – élèves du secondaire

La commissaire Louise Mainville transmet l'invitation aux écoles secondaires à participer aux échanges culturels. Elle dépose un document à cet effet et espère que les écoles participeront à cette activité.

- c) Nomination de Manon Bergeron au Conseil supérieur de l'éducation

Mme De Courcy souligne la nomination de Mme Manon Bergeron au Conseil supérieur de l'éducation. La contribution de Mme Bergeron et son expertise, particulièrement dans le dossier de la francisation, vont permettre de faire rayonner la CSDM.

XX

Autres sujets

Aucun sujet n'est soumis à ce point.

La séance est levée à 20 h 20.

Secrétariat général – 24 septembre 2009